

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20984**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence : Licence Domaine : Sciences, Technologies, Santé Mention : Sciences de la vie

Nouvel intitulé : [Sciences de la vie \(fiche nationale\)](#)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

118 Sciences de la vie, 112 Chimie-biologie, biochimie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Préparer les produits et les appareils de mesures et d'analyses et contrôler leur conformité d'étalonnage et de fonctionnement
- Réceptionner les échantillons ou effectuer les prélèvements de matières, de produits
- Effectuer les mesures et analyses biologiques et biochimiques, relever les données et les transmettre
- Gérer et résoudre des problèmes dans les différents domaines de la biologie.
- Contrôler l'application des procédures et règles d'hygiène, sécurité, qualité.
- Consigner les résultats de mesures et d'analyses dans le cahier de laboratoire.
- Effectuer l'entretien et la maintenance de premier niveau d'équipements de laboratoire
- Vendre des appareillages scientifiques et des réactifs.
- Transmettre du savoir et diffuser des connaissances scientifiques.
- Concevoir et animer des interventions dans le cadre de la vulgarisation scientifique.

#### Compétences ou capacités attestées :

- Utiliser les techniques courantes dans les domaines de la biologie, biochimie
- Respecter les bonnes pratiques de laboratoire (hygiène et sécurité)
- Effectuer des analyses statistiques nécessaires à l'interprétation des résultats expérimentaux.
- Effectuer une recherche bibliographique afférente à la problématique scientifique abordée.
- Travailler à la fois en autonomie et en équipe et mener sa réflexion dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire
- Lire, comprendre et présenter un article scientifique en anglais
- Communiquer à l'oral en anglais
- Maîtriser l'outil informatique
- Créer une page Web (html, javascript)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

**Secteurs d'activités accessibles :** Education, formation - Recherche - Industrie (production, transformation, ...) Commerce, distribution - Tertiaire : services aux entreprises, communication - Administration.

#### Type emplois accessibles

Assistant/technicien Recherche et Développement ou qualité-sécurité, marketing/vente, administratif, professeur des Ecoles, enseignant technique et formateur.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

[H1503](#) : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

[H1210](#) : Intervention technique en études, recherche et développement

[E1103](#) : Communication

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette licence est conforme au système Européen. Elle est accessible avec le baccalauréat ou équivalent. Il s'agit d'une formation universitaire validée par 180 crédits ECTS (European Credit Transfer System). Elle se déroule sur 6 semestres de 30 ECTS chacun.

- La première année de licence mention Sciences de la Vie est ouverte de plein droit aux titulaires du Baccalauréat et du DAEU. A la suite du premier semestre du portail BGC (Biologie Géologie Chimie), les étudiants s'engagent au semestre 2 dans le parcours Sciences de la Vie qui partage un fort % d'enseignements fondamentaux avec le parcours Biologie-Géologie/Biologie-Ecologie.

- La deuxième année est ouverte de plein droit aux titulaires de la première année, portail BGC parcours Sciences de la Vie, filière SVT et aux étudiants de médecine ou pharmacie n'ayant pas réussi leur concours mais ayant obtenus plus de 10/20 durant leur L1 santé. En année 2, le secteur Sciences de la Vie se décompose en quatre parcours : 1. Sciences de la Vie (parcours général); 2. PECB (Préparation au concours B d'entrée aux Ecoles type ENV, ENSA ...). Le parcours PECB comporte une vingtaine d'étudiants sélectionnés sur dossier; 3. ABT (Advanced Biology Training). Le parcours ABT est ouvert à 18 à 36 étudiants: sélection sur dossier et entretien en anglais. Le parcours ABT propose un enseignement de plusieurs UE en anglais, de cours d'anglais de niveau avancé, et une préparation au test TOEIC; 4. PALP SV

(préparation pour l'entrée en Licence professionnelle).

- La troisième année est ouverte de plein droit aux titulaires de la deuxième année secteur Sciences de la Vie. En année 3, quatre parcours sont proposés aux étudiants. Le choix est essentiellement guidé par un choix de discipline majoritaire pour une poursuite d'Etude en Master : Biologie-Biologie moléculaire (BBM), Biologie et Physiologie Cellulaire Animale (BCPA), Sciences du Végétal et de l'Aliment (SVA) et Advanced Biology Training (ABT).

L'admission des étudiants titulaires de BTS ou DUT en deuxième ou troisième année est ouverte par la procédure de validation des acquis.

Les 4 premiers semestres (120 ECTS) sont consacrés à un enseignement généraliste dans le domaine de la biologie et biochimie : Biochimie, Biologie cellulaire et moléculaire, Biologie (66 ECTS), Mathématique-Physique (5 ECTS), Informatique (8 ECTS), Géosciences (5 ECTS), Chimie (14 ECTS), Anglais (11 ECTS) et Module de découverte et professionnalisation (11 ECTS).

Les 2 derniers semestres sont différenciés selon leur parcours (BBM, BCPA, SVA, ABT) avec néanmoins un socle commun de Biochimie (5 ECTS), Biologie cellulaire (5 ECTS), Biologie moléculaire (5 ECTS), Méthodologie cellulaire et moléculaire (5 ECTS), Anglais (5 ECTS), Traitement des résultats expérimentaux et gestion des bases de données (6 ECTS) et 29 ECTS de modules spécifiques au parcours.

La Licence mention Sciences de la Vie vise à l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à l'approche de problématiques biologiques à l'échelle moléculaire, cellulaire et au sein d'un organisme. Une part importante est ainsi donnée à l'expérimentation de laboratoire (Bonnes Pratiques de laboratoire en L2 (2 ECTS) ; plateaux techniques en L3 (11 ECTS) et stage optionnel en L3 (5 ECTS). La professionnalisation repose sur des UE spécifiques (PPE1 & PPE2, Méthodologie du Travail Universitaire : 5 ECTS). Cette formation prépare à la certification C2i (certificat internet et informatique).

Une unité d'enseignement est acquise soit lorsque la note de celle-ci est égale ou supérieure à 10/20 soit par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année.

Un semestre d'études est validé soit lorsque l'étudiant valide chacun des UE qui le composent (moyenne des UE égale ou supérieure à 10/20) soit par compensation entre les différents UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Une année d'étude est validée soit lorsque l'étudiant valide chacun des semestres qui la composent (moyenne du semestre égale ou supérieure à 10/20) soit par compensation entre les deux semestres qui la composent (moyenne des moyennes égale ou supérieure à 10/20), si et seulement si la moyenne des notes d'un semestre non acquis est supérieure ou égale à 8/20.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Licences : Arrêté du 23/04/2002 publié au JO du 30/04/2002

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Licences: Arrêté d'habilitation du 20 septembre 2012

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Taux de réussite :**

En première année : 50% des inscrits (75% des présents aux sessions d'examen)

En seconde année : 75% des inscrits

En troisième année : 70 à 75% des inscrits quel que soit le parcours

**Données qualitatives sur les poursuites d'étude :**

La très grande majorité des étudiants diplômés de la Licence mention Sciences de la Vie poursuivent leur formation en Master (santé, agroalimentaire, végétal, microbiologie ou biotechnologies..).

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

**Lieu(x) de certification :**

Université de Nantes

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

UFR des Sciences et des Techniques

**Historique de la certification :**

Créée en 2002 et succédant à la licence de Biochimie et à la licence de Biologie Cellulaire et Physiologie;

2014 : passage de la mention Biologie Biochimie à la mention Sciences de la Vie.

**Certification suivante :** [Sciences de la vie \(fiche nationale\)](#)